366 Enseign. Lang. Ang. N
No 4

PETIT TRAITÉ

DE

GRAMMAIRE ANGLAISE

A L'USAGE DES ECOLES PRIMAIRES

PAR

CHARLES GOSSELIN

Bibliothèque
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université
Québec 4, QUE.

BIBLIOTHEQUE
S.M.E
QUEBEC

Let me please you the
Clarette

QUEBEC
LIBRAIRIE STE ANNE
J.-A. LANGLAIS, LIBRAIRE-EDITEUR,
177, rue St-Joseph, St-Roch
1884

no 4 VI

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1885, par J.-A. LANGLAIS, au bureau du Ministre d'Agriculture, à Ottawa.

Imprimerie de P.-G. DELISLE, Québec.

A L'HONORABLE P. J. O. CHAUVEAU,

Surintendant de l'Instruction Publique, B.-C.

Hommage du respectueux dévouement de l'Auteur

C. GOSSELIN.

P
sûre
avar
cans
inté
pren
dana
les f
dier
vers
l'éco
fran
taire
ne
tem
moi
fran
pron
angl
fût
trop
thoc
chèr
dési
glai

LETTRE D'ADHESION.

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

Montréal, 1*er décembre* 1846.

M. CHARLES GOSSELIN.

Monsieur,

Persuadé, comme je le suis, que pour la plus grande sûreté du succès dans les affaires et pour mille autres avantages dans les relations sociales, la partie franco-canadienne et la partie anglo-canadienne de notre intéressante jeunesse devraient généralement apprendre, par principes, le français et l'anglais; que dans la plupart de nos bonnes écoles les enfants qui les fréquentent depuis un certain temps, peuvent étudier simultanément les deux langues, devenues universelles en Europe et sur ce continent; que pour l'économie du temps et pour faciliter aux enfants franco-canadiens, l'acquisition des principes élémentaires de la grammaire anglaise à l'étude desquels ils ne peuvent consacrer qu'une faible partie de leur temps, il est plus avantageux pour eux, pour ceux au moins qui resident à la campagne, de les étudier en français, en même temps qu'ils apprennent à lire et à prononcer correctement l'anglais; que la grammaire anglaise, rédigée en français par Siret, la seule qui fût en usage dans ce pays avant 1833, est à la fois trop volumineuse, trop métaphysique, trop peu méthodique pour la capacité ordinaire des élèves, et trop chère pour les moyens pécuniaires des parents; je désire, depuis longtemps déjà, que l'on enseigne l'anglais dans nos bonnes écoles communes françaises, et

réciproquement le français dans nos bonnes écoles communes anglaises, et surtout dans nos écoles modèles, et l'anglais au moyen d'une grammaire anglaise rédigée en français, d'une manière plus simple, plus abrégée et plus méthodique que celle de Siret, et que l'on pût offrir aux parents à un prix plus modique et plus à la portée de leurs ressources.....

Or, votre petite grammaire anglaise, dont j'ai lu avec un vif intérêt la copie que vous avez bien voulu m'adresser, me paraît bien calculée pour réunir et offrir à nos jeunes gens et aux parents tous les avantages auxquels je fais allusion ci-dessus, sous le rapport de l'économie du temps et des moyens pécuniaires et de la facilité de se familiariser de bonne heure avec les principes d'une langue dont la connaissance est devenue nécessaire. Je me fais donc un devoir de recommander l'usage de votre grammaire dans nos écoles françaises.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J.-B. MEILLEUR, S. E.

PETIT TRAITÉ

DE

GRAMMAIRE ANGLAISE

ALPHABET.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m
é	bi	ci	di	i	eff	dgi	étche	aï	dgé	ké	ell	emm
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z
enn	ô	pi	kiou	arr	ess	ti	iou	vi	dobliou	ex	ouaï	zedd

Les voyelles sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, et quelquefois *w* et *y*.

W et *Y* sont consonnes lorsqu'ils commencent un mot ; dans tout autre cas ils sont voyelles.

Une *diphthongue* est l'union de deux voyelles prononcées par une simple émission de la voix, comme *ea* dans *fear*, *ee* dans *to see*, *oa* dans *oats*, &c.. &c.

Une *triphthongue* est l'union de trois voyelles prononcées de la même manière ; comme *eau* dans *beau*, &c.

LIVRE PREMIER

Analyse des parties du discours.

Il y a en anglais neuf sortes de mots, qu'on appelle PARTIES DU DISCOURS, savoir : l'*Article*, le *Nom* ou *Substantif*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, l'*Adverbe*, la *Préposition*, la *Conjonction* et l'*Interjection*.

CHAPITRE I

DE L'ARTICLE.

L'article n'est pas comme en français un mot qui désigne le genre et le nombre des substantifs : c'est un mot que l'on place avant les noms, pour déterminer l'étendue du sens dans lequel ils sont employés.

Il y a deux articles en anglais.

1o. L'article défini *the*, qui répond à *le*, *la*, *les*, et qui sert à particulariser l'objet dont on parle : il s'emploie au pluriel comme au singulier.—Ex : donne-moi *le* livre, *give me the book ;* apporte-moi *les* pommes, *bring me the apples.*

2o. L'article indéfini *a*, qui répond à *un* et *une* et qui se change en *an* avant une voyelle ou une *h* muette.—Ex : *a garden*, *un* jardin, *a hand*, *une* main ; *an angel*, *un* ange, *an hour*, *une* heure.

Cependant on emploie encore *a* au lieu de

an, quoique le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette. 1o. devant le mot *one*, *such* a *one*, un tel ; 2o. devant un *y*, a *year*, une année ; 3o. devant un *u* long (se prononçant *iou*), ou devant une *h* muette suivie d'un *u* long, a *university*, une université, a *humour*, une humeur.

Cet article s'emploie dans un sens vague et indéterminé, comme dans ces phrases : *Give me a book*, donne-moi *un* livre ; *bring me an apple*, apporte-moi *une* pomme. Il ne s'emploie qu'au singulier ; au pluriel, on le supprime ou bien on se sert de *some* et *any* : *Buy a book ; will you bring a chair ? I bought books ; bring some chairs ; did you buy any books ?*

CHAPITRE II

DU SUBSTANTIF.

Le nom ou substantif est un mot qui sert à désigner une chose qui existe ou dont nous pouvons parler : comme *London*, Londres *man*, homme, *virtue*, vertu.

Les noms sont *communs* ou *propres*.

Les noms communs sont ceux qui indiquent toute une espèce : *animal*, animal, nom commun à tous les animaux ; *man*, homme, nom commun à tous les hommes ; *town*, ville, nom commun à toutes les villes, etc.

Les noms propres sont ceux qui servent à

nommer les individus d'une espèce : comme *John*, Jean, *Peter*, Pierre, *London*, Londres, etc.

Dans les noms, il faut considérer le genre, le nombre et le cas.

1° *Du genre.*

Le genre est la distinction des noms relativement aux sexes.

Il y a trois genres en anglais, le masculin, le féminin et le neutre.

Les noms d'hommes ou de mâles sont du genre masculin : comme *a man*, un homme, *a horse*, un cheval.

Les noms de femmes ou de femelles sont du genre féminin : comme *a woman*, une femme, *a mare*, une jument.

Tous les noms d'êtres qui ne sont ni mâles, ni femelles, sont du genre neutre : comme *a field*, un champ, *a house*, une maison, *a garden*, un jardin.

Quelques substantifs naturellement neutres, prennent, par figure de langage, le genre masculin ou le genre féminin : ainsi on dit en parlant du soleil : he *is setting*, il se couche ; et en parlant d'un vaisseau : she *sails well*, il va bien.

2° *Du nombre.*

Le nombre est ce qui indique la quantité des objets, en tant qu'il fait connaître s'il n'y a qu'un seul objet ou s'il y en a plusieurs.

Il y a donc deux nombres, le singulier et le pluriel.

Le singulier s'emploie lorsqu'il n'y a qu'un objet : comme *a chair*, une chaise, *a table*, une table.

Le pluriel s'emploie lorsqu'il y a plusieurs objets : comme *chairs*, des chaises, *tables*, des tables.

Il y a des noms qui ne sont employés qu'au singulier : comme *wheat*, froment, *pitch*, poix, *gold*, or, *pride*, orgueil.

D'autres ne s'emploient qu'au pluriel comme *scissors*, ciseaux, *ashes*, cendre, *oats*, avoine, *pantaloons*, pantalons.

Quelques-uns s'écrivent au singulier comme au pluriel : comme *deer*, daim, *sheep*, moutons, *people*, peuple, gens.

Manière de former le pluriel.

Le pluriel dans les noms se forme ordinairement en ajoutant *s* au singulier. Ex : *son*, le fils, *sons ; face*, la face, *faces*.

Mais lorsque les noms finissent au singulier par *ss*, *z*, *x*, *ch* ou *sh*, la prononciation requiert que l'on ajoute *es* pour le pluriel. Ex : *witness*, témoin, *witnesses ; buzz*, bourdonnement, *buzzes ; box*, boîte, *boxes ; church*, église, *churches ; wish*, souhait, *wishes*.

Les noms qui finissent par *f* ou *fe*, forment ordinairement leur pluriel en changeant *f* ou *fe* en *ves*. Ex : *calf*, veau, *calves ; wife*, épou-

se, *wives*. Mais ceux qui finissent par *ff*, forment leur pluriel régulièrement. Ex : *mastiff*, mâtin, *mastiffs*.

Les noms qui finissent en *y* précédé d'une consonne, changent *y* en *ies*. Ex : *body*, corps, *bodies ; fly*, mouche, *flies*. Si l'*y* est précédé d'une voyelle, on ajoute simplement *s*. Ex : *boy*, garçon, *boys*, etc.

3° *Des cas.*

Les substantifs anglais ont trois cas, le nominatif, le possessif et l'objectif.

Le nominatif exprime simplement le nom d'une chose, ou le sujet d'un verbe, comme *the* boy *plays*, le garçon joue.

Le possessif exprime un rapport de possession ; il est suivi d'une *s* que l'on fait précéder de l'apostrophe. Ex : *my father's house*, la maison de mon père.

L'objectif exprime le régime direct d'un verbe, ou celui d'une préposition. Ex : *John loves* Charles, Jean aime Charles ; *they live in* London, ils demeurent à Londres.

Les substantifs anglais se déclinent de la manière suivante :

Exemple d'un substantif commun pris dans un sens défini.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom.—The *father*, le père.	The *fathers*, les pères.
Pos.—The *father's*, du père.	The *fathers'*, des pères.
Obj.—The *father*, le père.	The *fathers*, les pères.

Exemple d'un substantif commun pris dans un sens indéfini.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom.—A mother, une mère.	*Mothers*, des mères.
Pos.—A mother's, d'une mère.	*Mothers'*, des mères.
Obj.—A mother, une mère.	*Mothers*, des mères.

On voit par ces exemples, que quand le nom finit déjà par *s*, l'autre *s* se retranche ; mais on conserve l'apostrophe.

DES NOMS DE NOMBRE.

—

Nombres cardinaux.

One, un, une.	*Eleven*, onze.
Two, deux.	*Twelve*, douze.
Three, trois.	*Thirteen*, treize.
Four, quatre.	*Fourteen*, quatorze.
Five, cinq.	*Fifteen*, quinze.
Six, six.	*Sixteen*, seize.
Seven, sept.	*Seventeen*, dix-sept.
Eight, huit.	*Eighteen*, dix-huit.
Nine, neuf.	*Nineteen*, dix-neuf.
Ten, dix.	*Twenty*, vingt.

Twenty-one, vingt-un.
Twenty-two, *&c.*, vingt-deux, etc.
Thirty, trente.
Thirty-one, trente-un.
Thirty-two, *&c.*, trente-deux, etc.
Forty, quarante.
Forty-one, *&c.*, quarante-un, etc.
Fifty, cinquante.
Sixty, soixante.
Seventy, soixante-dix.
Seventy-one, soixante-onze.
Seventy-two, *&c.*, soixante-douze, etc.
Eighty, quatre-vingts.
Ninety, quatre-vingt-dix.
Ninety-one, quatre-vingt-onze.
Ninety-two, *&c.*, quatre-vingt-douze, etc.
A hundred, cent.
A hundred and one, cent un.
A hundred and two, *&c.*, cent deux, etc.
Two hundred, *&c.*, deux cents, etc.
A thousand, mille.
Two thousand, deux mille.
A million, million.
Two millions, deux millions.

Nombres ordinaux.

The first, le premier.
" *second*, le second.
" *third*, le troisième.
" *fourth*, le quatrième.

The fifth, le cinquième.
" *sixth*, le sixième.
" *seventh*, le septième.
" *eighth*, le huitième.
" *ninth*, le neuvième.
" *tenth*, le dixième.
" *eleventh*, le onzième.
" *twelfth*, le douzième.
" *thirteenth*, le treizième.
" *fourteenth*, le quatorzième.
" *fifteenth*, le quinzième.
" *sixteenth*, le seizième.
" *seventeenth*, le dix-septième.
" *eighteenth*, le dix-huitième.
" *nineteenth*, le dix-neuvième.
" *twentieth*, le vingtième.
" *twenty-first*, le vingt-unième.
" *twenty-second*, le vingt-deuxième.
" *twenty-third*, le vingt-troisième.
" *thirtieth*, le trentième.
" *thirty-first, &c.*, le trente-unième, etc.
" *fortieth*, le quarantième.
" *fiftieth*, le cinquantième.
" *sixtieth*, le soixantième.
" *seventieth*, le soixante-dixième.
" *seventy-first, &c.*, le soixante-onzième, etc.
" *eightieth*, le quatre-vingtième.
" *ninetieth*, le quatre-vingt-dixième.
" *hundredth*, le centième.
" *hundred and first*, le cent unième.
" *thousandth*, le millième.
" *millionth*, le millionième.

Il est bien entendu que ces derniers nombres s'emploient au féminin et au pluriel, sans aucun changement ; ainsi, *the first* signifie le premier, la première, les premières ; *the tenth*, signifie, le dixième, la dixième, les dixièmes.

Il y a encore des noms de nombre qui marquent les parties d'un tout : comme *the half*, la moitié, *the third*, le tiers *the quarter*, le quart, *the fifth part*, le cinquième ; et ainsi de suite, en ajoutant le mot *part* au nombre ordinal.

Il y a des noms de nombre qui servent à multiplier ; comme *the double*, le double, *the trible*, le triple, *the fourfold*, le quadruple ; et ainsi de suite, en ajoutant le mot *fold* au nombre cardinal.

Il y a aussi des noms de nombre qui servent à répéter ; comme *once*, une fois, *twice*, deux fois, *thrice* ou *three times*, trois fois, et ainsi de suite, en ajoutant le mot *times* au nombre cardinal.

CHAPITRE III

DES ADJECTIFS.

L'adjectif est un mot que l'on ajoute au substantif pour en exprimer la qualité ; comme *an* industrious *man*, un homme industrieux ; le mot *industrious* est un adjectif.

Les adjectifs anglais ne varient ni pour le genre, ni pour le nombre, ni pour le cas; ainsi, *good* signifie également bon, bonne, bons, bonnes.

Ex : *The* good *father*, le bon père.
The good *fathers*, les bons pères.
The good *mother*, la bonne mère.
The good *mothers*, les bonnes mères.

Les adjectifs anglais se mettent ordinairement avant le substantif. Ex : un homme impatient, *an* impatient *man*, et non *a man* impatient.

Mais si le substantif est séparé de l'adjectif par un verbe, l'adjectif se met après. Ex : cet homme *est* impatient, *this man* is *impatient.*

Si l'adjectif est suivi d'une préposition et de quelques mots qui en dépendent, l'adjectif se met après le substantif. Ex : un homme cruel *envers* un autre, *a man* cruel *to another.*

Lorsque l'adjectif et le substantif sont séparés par la préposition *de*, cette préposition se retranche et l'adjectif se met après le substantif; rien *de* bon, *nothing good;* quelque chose *de* vrai, *something true.*

Du comparatif et du superlatif.

Dans les monosyllabes, pour former le comparatif, on ajoute ordinairement *r* ou *er* à la fin, suivant que l'adjectif finit ou ne

finit point par *e*. Ex : *wise*, sage, *wiser*, plus sage ; *great* grand, *greater*, plus grand.

Le superlatif se forme aussi du positif, par l'addition de *st* ou *est*. Ex : *wisest*, le plus sage, *greatest* le plus grand.

On peut aussi quelquefois former le comparatif et le superlatif dans les monosyllabes en mettant devant l'adjectif les adverbes *more*, plus, *most*, très ou le plus. Ex : *wise*, sage, *more wise*, plus sage, *most wise*, très-sage.

Pour les polysyllabes, on met ordinairement *more* et *most*, devant l'adjectif. Ex : *frugal*, frugal, *more frugal*, *most frugal*.

Cependant lorsque l'adjectif est de deux syllabes et terminé en *some* ou en *y* précédé d'une consonne, on ajoute *er* ou *est*. Ex : *pretty*, joli, *prettier*, *prettiest ; handsome*, beau, *handsomer*, *handsomest*.

Quelques adjectifs forment leur comparatif et leur superlatif d'une manière irrégulière ; comme *good*, bon, *better*, meilleur, *best*, le meilleur ; *bad*, mauvais *worse*, pire, *worst*, le pire ; *little*, petit, *less*, moindre, *least*, le moindre. De même les adverbes *much* et *many*, beaucoup, font au comparatif *more*, et au superlatif *most*.

Le *que* qui suit le comparatif de supériorité et celui d'infériorité se traduit par *than*. Ex : il est plus riche que vous, *he is richer than you*.

Dans le comparatif d'égalité, *aussi* se traduit par *as*, s'il n'y a pas de négation, et par *so*, s'il y a négation ; et le *que* qui suit se rend toujours par *as*. Ex : il est aussi aimable que vous, *he is as lovely as you ;* il n'est pas si aimable que vous, *he is not so lovely* as *you*.

CHAPITRE IV

DES PRONOMS.

Le pronom est un mot qui tient la place du nom.

Il y en a cinq sortes principales, savoir : les pronoms *personnels*, *relatifs*, *possessifs*, *démonstratifs*, *indéterminés*.

1° *Des pronoms personnels.*

Ces pronoms se déclinent de la manière suivante :

PREMIÈRE PERSONNE.	DES DEUX GENRES.
Singulier.	*Pluriel.*
Nom. *I*, je *ou* moi.	*We*, nous.
(1) Poss. *Mine*, à moi.	*Ours*, à nous.
Obj. *Me*, moi, me.	*Us*, nous.

(1) Remarque.—Le cas possessif des pronoms personnels anglais correspond encore au pronom possessif français *le mien, la mienne, les miens*, etc., et peut par conséquent, se traduire de la manière suivante :

SECONDE PERSONNE.		DES DEUX GENRES.
	Singulier.	*Pluriel.*
Nom.	*Thou*, tu, toi.	*Ye* or *you*, vous.
Possess.	*Thine*, à toi.	*Yours*, à vous.
Obj.	*Thee*, toi, tu.	*You*, vous.

PRONOM DE LA TROISIÈME PERSONNE.

	Sing-Masculin.	*Sing-Fémin.*	*Sing-Neutre.*
Nom.	*He*, il, lui.	*She*, elle.	*It*, il, lui, elle.
Poss.	*His*, à lui.	*Hers*, à elle.	*Its*, à lui, à elle.
Obj.	*Him*, lui, le.	*Her*, elle, la.	*It*, lui, elle, le, la.

Pluriel des trois genres.

Nominatif.	*They*, ils, eux, elles.
Possessif.	*Theirs*, à eux, à elles.
Objectif.	*Them*, eux, elles, les.

Le pronom *it* remplace les deux pronoms *he* et *she*, pour les objets inanimés et les animaux dont le sexe n'est pas désigné : il en est de même pour le mot *child* ou *infant*, enfant ; *it cries*, il (l'enfant) pleure.

Possess.—*Mine*, le mien, la mienne, les miens, les miennes. *Ours*, le nôtre, la nôtre, les nôtres.

Possess.—*Thine*, le tien, la tienne, les tiens, les tiennes. *Yours*, le vôtre, la vôtre, les vôtres.

Possess.—*His*, *hers*, *its*, le sien, la sienne, les siens, les siennes. *Theirs*, le leur, la leur, les leurs.

Ainsi quand on dit : à qui est ce livre ? et que l'on répond : c'est à moi, c'est à toi, etc., ou c'est le mien, c'est le tien, etc., on emploie le cas possessif, et l'on dit : *it is mine, it is thine, it is yours.*

2° *Des pronoms relatifs.*

Les pronoms relatifs sont ceux qui ont rapport à un nom ou pronom qui est devant. Ces pronoms sont : *who*, *which*, *that*, et *what*. Le premier se décline de la manière suivante :

Nomin. *Who*, qui, lequel, laquelle, lesquels, etc.
Possess. *Whose*, dont, de qui, etc.
Objectif. *Whom*, que, etc.

Which et *what* prennent simplement la préposition, sans aucun autre changement : *which, of which, which ; what, of what, what.*

Who s'emploie pour les personnes ; comme *the boy* who *plays*, le garçon qui joue.

Which s'emploie pour les animaux et les choses inanimées ; comme *the bird* which *sings*, l'oiseau qui chante ; *the tree* which *produces no fruit*, l'arbre qui ne produit point de fruit.

That s'emploie indistinctement pour les personnes et pour les choses. Ex : *the man* that *lives virtuously*, l'homme qui vit dans la vertu ; *modesty is a quality* that *adorns a woman*, la modestie est une qualité qui orne une femme.

Le pronom *that* ne peut être précédé d'une préposition qui le régisse ; ainsi ne dites pas : *the man* of that *I speak*, l'homme dont je parle, mais dites : *the man* that *I speak of.*

What est une espèce de pronom composé

qui renferme l'antécédent et le relatif: il correspond au mot *that which*, ce qui *ou* ce que: Ex: *this is* what *I love*, voici ce que j'aime, c'est-à-dire that *which I love*.

Who, *which*, *what*, sont interrogatifs, lorsqu'ils sont employés dans une phrase interrogative. Ex: Who *is he?* qui est-il? which *is the best?* quel est le meilleur? what *are you doing?* que faites-vous?

3° *Des pronoms possessifs.*

Les pronoms possessifs sont ceux qui marquent la possession d'une chose. Ces pronoms sont:

My, mon, ma, mes;	*our*, notre, nos.
Thy, ton, ta, tes;	*your*, votre, vos.
His, m. / *Her*, f. / *Its*, n. } son, sa, ses;	*their*, leur, leurs.

Ces pronoms se joignent toujours à un nom, et sont par conséquent adjectifs. Ils servent aussi à former les pronoms appelés réfléchis, en prenant le mot *self*, qui fait *selves* au pluriel. Ex: *myself*, *thyself*, *ourselves*, *yourselves;* mais à la troisième personne on dit: *himself*, *herself*, *itself*, *themselves*.

Les pronoms *his*, *her*, *its*, ne s'accordent jamais avec la chose possédée, mais ils s'accordent toujours avec la personne ou la chose qui possède. Ainsi l'on dira: *his foot*, son

pied, en parlant d'un homme, *her foot*, en parlant d'une femme, *its foot*, en parlant d'une table.

4° *Des pronoms démonstratifs.*

Les pronoms démonstratifs servent à montrer l'objet auquel ils se rapportent. Ces pronoms sont, pour les objets proches :

This, ce, cet, cette, celle-ci, etc.
These, ces, ceux-ci, celles-ci, etc.

Pour les objets éloignés :

That, ce, celui-là, celle-là, etc.
Those, ceux-là, celles-là, etc.

Lorsque ces mots sont joints à des noms, ils sont simplement adjectifs démonstratifs, *this book*, *those books*, etc.

5° *Des pronoms indéfinis.*

Les pronoms indéfinis sont ceux qui désignent un objet d'une manière vague. Voici les principaux :

Some, quelque, en, du, de la, des, etc.
Any, quelque, en, du, de la, des, etc.

Any s'emploie dans les phrases dubitatives ou interrogatives.

One, *ones*, en... un, en... de. Ex : *there is* a *good* one, *en* voilà *un* bon ; *I have good* ones, j'*en* ai *de* bons.

Other, *others*, autre, autres.
Many, plusieurs, beaucoup de, etc.
Each, chaque, tout, chacun.
None, aucun, pas un, pas une, etc.
Such, tel, telle, etc.

CHAPITRE V

DU VERBE.

Le verbe est un mot qui exprime l'action, la souffrance, l'état ou l'existence ; d'où l'on distingue trois principales sortes de verbes ; le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*.

Le verbe actif est celui qui exprime l'action que fait un sujet, et qui est dirigée vers un objet sur lequel retombe cette action. Ex : Pierre *a battu* mon frère, *Peter* has beaten *my brother*. Dans cet exemple, l'agent ou le sujet est *Pierre*, qui fait l'action de battre ; et cette action est retombée sur *mon frère*.

Le verbe passif est le contraire ou l'opposé de l'actif ; c'est-à-dire que le sujet, au lieu de faire l'action exprimée par le verbe, la reçoit ou la souffre dans le verbe passif, qui exprime par conséquent une souffrance. Ainsi, pour tourner par le passif l'exemple précédent, il faudra dire : mon frère a été battu par Pierre, *my brother* has been beaten *by Peter*.

Le verbe neutre est celui qui exprime

simplement l'existence, l'état ou la condition d'un être ; comme, *I am*, je suis, *I sleep*, je dors. Le verbe neutre peut encore exprimer l'action, mais une action intransitive, c'est-à-dire une action qui ne peut retomber sur un objet. Ex : *I walk*, je marche, *I went*, j'allais.

Les verbes se divisent en *réguliers*, *irréguliers* et *défectifs*.

Il y a cinq *modes* dans les verbes anglais, comme dans les verbes français. Chaque mode, à l'exception de l'Impératif, renferme plusieurs *temps*, comme en français.

On distingue en anglais plusieurs verbes *auxiliaires*, c'est-à-dire qui entrent dans la conjugaison des autres verbes. Les deux principaux, sont : *to be*, être, *to have*, avoir.

CONJUGAISON DU VERBE AUXILIAIRE.

To have - Avoir.

INDICATIF.

Présent.

I have, j'ai.
Thou hast, tu as.
He or she has (1), il ou elle a.

---

(1) Dans l'Ecriture-Sainte au lieu de la lettre *s*, qui caractérise toujours la troisième personne du singulier du présent de l'Indicatif, on trouve ordinairement *th* ou *eth* : *he hath*, *he loveth*, *he walketh*. Cette forme se rencontre aussi en poésie.

She has, elle a.
We have, nous avons.
You have, vous avez.
They have, ils *ou* elles ont.

Imparfait ou *Prétérit défini.*

I had, j'avais *ou* j'eus.
Thou hadst, tu avais *ou* tu eus.
He had, il avait *ou* il eut.
She had, elle avait *ou* elle eut.
We had, nous avions *ou* nous eûmes.
You had, vous aviez *ou* vous eûtes.
They had, ils *ou* elles avaient *ou* ils *ou* elles eurent.

Prétérit indéfini.

I have had, j'ai eu.
Thou hadst had, tu as eu.
He has had, il a eu.
We have had, nous avons eu.
You have had, vous avez eu.
They have had, ils ont eu.

Plus-que-parfait ou *Prétérit antérieur.*

I had had, j'avais eu *ou* j'eus eu.
Thou hadst had, tu avais eu *ou* tu eus eu.
He had had, il avait eu *ou* il eut eu.
We had had, nous avions eu *ou* nous eûmes eu.
You had had, vous aviez eu *ou* vous eûtes eu.
They had had, ils avaient eu *ou* ils eurent eu.

Futur simple.

I shall or will have, j'aurai.
Thou shalt or wilt have, tu auras.
He shall or will have, il aura.
We shall or will have, nous aurons.
You shall or will have, vous aurez.
They shall or will have, ils auront.

Futur passé.

I shall have had, j'aurai eu.
Thou wilt have had, tu auras eu.
He will have had, il aura eu.
We shall have had, nous aurons eu.
You will have had, vous aurez eu.
They will have had, ils auront eu.

CONDITIONNEL.

Présent.

I should have, j'aurais.
Thou wouldst have, tu aurais.
He would have, il aurait.
We would have, nous aurions.
You would have, vous auriez.
They would have, ils auraient.

Passé.

I should have had, j'aurais eu.
Thou wouldst have had, tu aurais eu.
He would have had, il aurait eu.
We should have had, nous aurions eu.

You would have had, vous auriez eu.
They would have had, ils auraient eu.

SUBJONCTIF.

Présent.

That I may have, que j'aie.
That thou mayst have, que tu aies.
That he may have, qu'il ait.
That we may have, que nous ayons.
That you may have, que vous ayez.
That they may have, qu'ils aient.

Imparfait.

That I might have, que j'eusse.
That thou mightst have, que tu eusses.
That he might have, qu'il eût.
That we might have, que nous eussions.
That you might have, que vous eussiez.
That they might have, qu'ils eussent.

Parfait.

That I may have had, que j'aie eu.
That thou mayst have had, que tu aies eu.
That he may have had, qu'il ait eu.
That we may have had, que nous ayons eu.
That you may have had, que vous ayez eu.
That they may have had, qu'ils aient eu.

Plus-que-parfait.

That I might have had, que j'eusse eu.
That thou mightst have had, que tu eusses eu.

That he might have had, qu'il eût eu.
That we might have had, que nous eussions eu.
That you might have had, que vous eussiez eu.
That they might have had, qu'ils eussent eu.

IMPÉRATIF.

Let me have, que j'aie.
Have (1), aie.
Let him have, qu'il ait.
Let her have, qu'elle ait.
Let us have, ayons.
Have (2), ayez.
Let them have, qu'ils aient.

INFINITIF.

Présent—*To have*, avoir.
Passé—*To have had*, avoir eu.

PARTICIPES.

Présent—*Having*, ayant.
Passé—*Had*, eu.
Passé composé—*Having had*, ayant eu.

VERBE AUXILIAIRE

To be—Etre.

INDICATIF.

Présent.

I am, je suis.

---

(1) On dit aussi : *have thou* ou *do thou have.*
(2) On dit aussi : *have ye, do ye have* ou *do you.*

Thou art, tu es.
He or she is, il ou elle est.
We are, nous sommes.
You are, vous êtes.
They are, ils ou elles sont.

Imparfait ou *Prétérit défini.*

I was, j'étais *ou* je fus.
Thou wast, tu étais *ou* tu fus.
He was, il était *ou* il fut.
We were, nous étions *ou* nous fûmes.
You were, vous étiez *ou* vous fûtes.
They were, ils étaient *ou* ils furent.

Prétérit indéfini.

I have been, j'ai été.
Thou hast been, tu as été.
He has been, il a été.
We have been, nous avons été.
You have been, vous avez été.
They have been, ils ont été.

Plus-que-parfait ou *Prétérit antérieur.*

I had been, j'avais été *ou* j'eus été.
Thou hadst been, tu avais été *ou* tu eus été.
He had been, il avait été *ou* il eut été.
We had been, nous avions été *ou* nous eûmes été.
You had been, vous aviez été *ou* vous eûtes été.
They had been, ils avaient été *ou* ils eurent été.

Futur simple.

I shall be, je serai.

Thou [illegible] tu seras.
He will be, [illegible] sera.
We shall be, nous serons.
You will be, vous serez.
They will be, ils seront.

Futur passé.

I shall have been, j'aurai été.
Thou wilt have been, tu auras été.
He will have been, il aura été.
We shall have been, nous aurons été.
You will have been, vous aurez été.
They will have been, ils auront été.

CONDITIONNEL.

Présent.

I should be, je serais.
Thou wouldst be, tu serais.
He would be, il serait.
We should be, nous serions.
You would be, vous seriez.
They should be, ils seraient.

Passé.

I should have been, j'aurais été.
Thou wouldst have been, tu aurais été.
He would have been, il aurait été.
We should have been, nous aurions été.
You would have been, vous auriez été.
They would have been, ils auraient été.

SUBJONCTIF.

Présent.

That I may be, que je sois.
That thou mayst be, que tu sois.
That he may be, qu'il soit.
That we may be, que nous soyons.
That you may be, que vous soyez.
That they may be, qu'ils soient.

Imparfait.

That I might be, que je fusse.
That thou mightst be, que tu fusses.
That he might be, qu'il fût.
That we might be, que nous fussions.
That you might be, que vous fussiez.
That they might be, qu'ils fussent.

Parfait.

That I may have been, que j'aie été.
That thou mayst have been, que tu aies été.
That he may have been, qu'il ait été.
That we may have been, que nous ayons été.
That you may have been, que vous ayez été.
That they may have been, qu'ils aient été.

Plus-que-parfait.

That I might have been, que j'eusse été.
That thou mightst have been, que tu eusses été.
That he might have been, qu'il eût été.
That we might have been, que nous eussions été.
That you might have been, que vous eussiez été.
That they might have been, qu'ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Let me be, que je sois.
Be (1), sois.
Let him be, qu'il soit.
Let her be, qu'elle soit.
Let us be, soyons.
Be (2), soyez.
Let them be, qu'ils soient.

INFINITIF.

Présent—*To be*, être.
Passé—*To have been*, avoir été.

PARTICIPES.

Présent—*Being*, étant.
Passé—*Been*, été.
Passé composé—*Having been*, ayant été.

CONJUGAISON DU VERBE

To Love—Aimer.

Qui peut servir de modèle de conjugaison pour tous les verbes réguliers.

Un verbe est dit *régulier*, lorsque l'imparfait et le participe passé se forment du présent de l'Infinitif, en y ajoutant *ed* ou simplement *d* lorsque l'infinitif finit par *e*.

---

(1) On dit encore : *be thou* ou *do thou be.*
(2) On dit aussi : *be ye, do ye be* ou *do you be.*

	Inf. présent.	Imparfait.	Part. passé.
Ex :—	*To walk.*	*I walked.*	*Walked.*
	To love.	*I loved.*	*Loved.*

INDICATIF.

Présent.

I love, j'aime.
Thou lovest, tu aimes.
He or she loves, il ou elle aime.
We love, nous aimons.
You love, vous aimez.
They love, ils ou elles aiment.

Imparfait ou *Prétérit défini.*

I loved, j'aimais *ou* j'aimai.
Thou lovedst, tu aimais *ou* tu aimas.
He loved, il aimait *ou* il aima.
We loved, nous aimions *ou* nous aimâmes.
You loved, vous aimiez *ou* vous aimâtes.
They loved, ils aimaient *ou* ils aimèrent.

Parfait.

I have loved, j'ai aimé.
Thou hast loved, tu as aimé.
He has loved, il a aimé.
We have loved, nous avons aimé.
You have loved, vous avez aimé.
They have loved, ils ont aimé.

Plus-que-parfait.

I had loved, j'avais aimé.
Thou hadst loved, tu avais aimé.

He had loved, il avait aimé.
We had loved, nous avions aimé.
You had loved, vous aviez aimé.
They had loved, ils avaient aimé.

Futur simple.

I shall love, j'aimerai.
Thou wilt love, tu aimeras.
He will love, il aimera.
We shall love, nous aimerons.
You will love, vous aimerez.
They will love, ils aimeront.

Futur composé.

I shall have loved, j'aurai aimé.
Thou wilt have loved, tu auras aimé.
He will have loved, il aura aimé.
We shall have loved, nous aurons aimé.
You will have loved, vous aurez aimé.
They will have loved, ils auront aimé.

CONDITIONNEL.

Présent.

I should love, j'aimerais.
Thou wouldst love, tu aimerais.
He would love, il aimerait.
We should love, nous aimerions.
You would love, vous aimeriez.
They would love, ils aimeraient.

SUBJONCTIF.

Présent.

That I may love, que j'aime.
That thou mayst love, que tu aimes.
That he may love, qu'il aime.
That we may love, que nous aimions.
That you may love, que vous aimiez.
That they may love, qu'ils aiment.

Imparfait.

That I might love, que j'aimasse.
That thou mightst love, que tu aimasses.
That he might love, qu'il aimât.
That we might love, que nous aimassions.
That you might love, que vous aimassiez.
That they might love, qu'ils aimassent.

IMPÉRATIF.

Let me love, que j'aime.
Love, aime.
Let him love, qu'il aime.
Let us love, aimons.
Love, aimez.
Let them love, qu'ils aiment.

INFINITIF.

Présent—*To love*, aimer.
Passé—*To have loved*, avoir aimé.

PARTICIPES.

Présent—*Loving*, aimant.
Passé—*Loved*, aimé.
Passé composé—*Having loved*, ayant aimé.

Remarques. Comme les temps composés des verbes actifs sont formés du participe passé et de l'auxiliaire *To have*, avoir, il est facile de les conjuguer.

Il y a trois manières de conjuguer le présent et l'imparfait de l'Indicatif.
I walk, I do walk, I am walking, je marche.
I walked, I did walk, I was walking, je marchais.

Ces trois manières ne doivent pas s'employer indifféremment. La première exprime simplement l'action, sans la déterminer. Ex : *I walk fast enough*, je marche assez vite.

La seconde exprime l'action positivement, avec force et affirmation. Ex : *I do walk every day*, (oui), je marche tous les jours.

La troisième exprime que l'action se passe au moment où l'on en parle, ou qu'elle se passait au temps de l'action ou de l'événement exprimé par le verbe. Ex : *I am walking in my chamber*, je marche (actuellement) dans ma chambre ; *I was reading when you arrived*, je lisais lorsque vous arrivâtes.

Il sera aussi facile de conjuguer les verbes passifs, puisqu'ils sont formés dans tous les temps, du verbe auxiliaire *To be*, être, et du

participe passé du verbe dont on veut le passif. Exemple :

I am loved, je suis aimé.
I have been loved, j'ai été aimé.
I should have been loved, j'aurais été aimé.
I was loved, j'étais aimé.
I shall be loved, je serai aimé.
That I may be loved, que je sois aimé, etc.

Will et *would* marquent la volonté.

Ex : *I* will *do that*, je ferai cela, simplement parce que je le veux, sans y être forcé ; *I would do that*, je ferais cela, si je le voulais.

Shall et *should* marquent la nécessité, le devoir, la convenance, l'opportunité, etc.

Ex : *I* shall *do that*, je ferai cela, parce que j'y suis déterminé par quelque raison de convenance, d'opportunité, etc., par exemple pour conserver ma santé ; *I* should *do that*, je ferais cela, c'est-à-dire, je devrais le faire pour les mêmes raisons.

That I may have, signifie littéralement, *que je puisse avoir*. *Let* signifie, *laisser :* let *me have*, laissez moi avoir.

DES VERBES IRRÉGULIERS.

On appelle verbes irréguliers, ceux dont on ne peut former l'imparfait et le participe passé en ajoutant *ed* ou *d* à l'Infinitif. Il y en a de trois sortes.

1° Ceux dont l'infinitif, l'imparfait et le participe passé sont les mêmes. Ex :

Infinitif.	Imparfait.	Part. Passé.
To cost, coûter,	*I cost*, je coûtais,	*cost*, coûté.
To put, mettre,	*I put*, je mettais,	*put*, mis.

2° Ceux dont l'imparfait et le participe passé seulement sont les mêmes. Ex :

Infinitif.	Imparfait.	Part. Passé.
To abide, demeurer,	*I abode*, je demeurais,	*abode*, [demeuré.
To sell, vendre,	*I sold*, je vendais,	*sold*, vendu.

3° Ceux dont l'infinitif, l'imparfait et le participe passé sont différents. Ex :

Infinitif.	Imparfait.	Part. passé.
To blow, souffler,	*I blew*, je soufflais,	*blown*, soufflé.
To break, casser,	*I broke*, je cassais,	*broken*, cassé.

———ooo———

TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS.

Infinitif.	Imparfait.	Participe.
To abide, *demeurer*,	I abode,	abode.
arise, *se lever*,	arose,	arisen.
awake, *s'éveiller*,	awoke,	awoke, awaken.
be, *être*,	was,	been.
bear, *porter*,	bore,	borne.
bear, *produire*,	bare,	born.
beat, *battre*,	beat,	beaten, beat.
begin, *commencer*,	began,	begun.
bend, *plier*,	bent,	bent.
bereave, *chagriner*,	bereft,	bereft.

beseech, *prier*,	besought,	besought.
bid, *commander*,	bade, bid,	bidden, bid.
bind, *lier*,	bound,	bound.
bite, *mordre*,	bit,	bitten, bit.
bleed, *saigner*,	bled,	bled.
blow, *souffler*,	blew,	blown.
break, *casser*,	broke,	broken.
breed, *engendrer*,	bred,	bred.
bring, *apporter*,	brought,	brought.
build, *bâtir*,	built,	built.
burn, *brûler*,	burnt,	burnt.
burst, *rompre*,	burst,	burst.
buy, *acheter*,	bought,	bought.
cast, *jeter*,	cast,	cast.
catch, *attraper*,	caught,	caught.
chide, *gronder*,	chid,	chid, chidden.
choose, *choisir*,	chose,	chosen.
cleave, *fendre*,	clove, cleft,	cloven, cleft.
clothe, *habiller*,	clothed,	clad.
come, *venir*,	came,	come.
cost, *coûter*,	cost,	cost.
creep, *s'insinuer*,	crept,	crept.
cut, *couper*,	cut,	cut.
dare, *oser*,	durst,	dared.
deal, *en user*, *agir*,	dealt,	dealt.
die, *mourir*,	died,	died, dead.
dig, *creuser*,	dug,	dug.
dip, *plonger*,	dipt,	dipt.
do, *faire*,	did,	done.
draw, *dessiner*,	drew,	drawn.
dream, *rêver*,	dreamt,	dreamt.

drink, *boire*,	drank,	drunk.
drive, *chasser*,	drove,	driven.
dwell, *habiter*,	dwelt,	dwelt.
eat, *manger*,	eat, ate,	eaten.
fall, *tomber*,	fell,	fallen.
feed, *nourrir*,	fed,	fed,
feel, *sentir*,	felt,	felt.
fight, *se battre*,	fought,	fought.
find, *trouver*,	found,	found.
flee, *s'enfuir*,	fled,	fled.
fling, *lancer*,	flung,	flung,
fly, *voler*,	flew,	flown.
forsake, *abandonner*,	forsook,	forsaken.
freeze, *geler*,	froze,	frozen.
freight, *charger*,	freighted,	fraught.
get, *acquérir*,	got,	got, gotten.
gild, *dorer*,	gilt,	gilt.
give, *donner*,	gave,	given.
go, *aller*,	went,	gone.
grave, *graver*,	graved,	graven.
grow, *croître*,	grew,	grown.
have, *avoir*,	had,	had.
hang, *pendre*,	hung,	hanged, hung.
hear, *entendre*,	heard,	heard.
heave, *lever*,	hove,	hoven.
hew, *couper*,	hewed,	hewn.
hide, *cacher*,	hid,	hidden, hid.
hit, *frapper*,	hit,	hit.
hold, *tenir*,	held,	held, holden.
hurt, *blesser*,	hurt,	hurt.
keep, *tenir*,	kept,	kept.

knit, *tricoter*,	knit,	knit.
know, *savoir*,	knew,	known.
lay, *poser*,	laid,	laid.
lead, *mener*,	led,	led.
leave, *laisser*,	left,	left.
lend, *prêter*,	lent,	lent.
let, *louer*,	let,	let.
lie, *demeurer être posé*,	lay,	lain.
load, *charger*,	loaded,	loaded or laden.
lose, *perdre*,	lost,	lost.
make, *faire*,	made,	made.
meet, *rencontrer*,	met,	met.
mow, *faucher*,	mowed,	mown.
pay, *payer*.	paid,	paid.
put, *mettre*,	put,	put.
read, *lire*,	read,	read.
rend, *déchirer*,	rent,	rent.
rid, *débarrasser*,	rid,	rid.
ride, *aller à cheval*,	rode,	ridden.
ring, *sonner*,	rang, rung,	rung.
rise, *se lever*.	rose,	risen.
rive, *fendre*,	rived,	riven.
run, *courir*,	ran,	run.
say, *dire*,	said,	said.
see, *voir*,	saw,	seen.
seek, *chercher*,	sought,	sought.
sell, *vendre*,	sold,	sold.
send, *envoyer*,	sent,	sent.
set, *poser*,	set,	set.
shake, *secouer*,	shook,	shaken.
shave, *raser*,	shaved,	shaven.

shear, *tondre*,	shore, sheared,	shorn.
shed, *verser*,	shed,	shed.
shew, *montrer*,	shewed,	shewn.
shoe, *chausser*,	shod,	shod.
show, *montrer*,	showed,	shown.
shrink, *se retrécir*,	shrank,	shrunk.
shut, *fermer*,	shut,	shut.
sing, *chanter*,	sang,	sung.
sink, *s'enfoncer*,	sank,	sunk.
sit, *s'asseoir*,	sat,	sat.
slay, *tuer*,	slew,	slain.
sleep, *dormir*,	slept,	slept.
slide, *glisser*,	slid,	slidden.
sling, *fronder*,	slang, slung,	slung.
slink, *se dérober*,	slank, slunk,	slunk.
smite, *frapper*,	smote,	smitten.
speak, *parler*,	spoke,	spoken.
speed, *se hâter*,	sped,	sped.
spend, *dépenser*,	spent,	spent.
spill, *répandre*,	spilt,	spilt.
spin, *filer*,	spun,	spun.
spit, *cracher*,	spit, spat,	spit, spitten
split, *se fendre*,	split,	split.
spread, *étendre*,	spread,	spread.
spring, *jaillir*,	sprang, sprung,	sprung.
stand, *se tenir*,	stood,	stood.
steal, *voler*,	stole,	stolen.
stick, *attacher*,	stuck,	stuck.
sting, *piquer*,	stung,	stung.
stink, *puer*,	stank,	stunk.
stride, *enjamber*,	strode, strid,	stridden.

strike, *frapper*,	struck,	struck, stricken
string, *enfiler*,	strung,	strung.
strive, *s'efforcer*,	strove,	striven.
swear, *jurer*,	swore,	sworn.
sweat, *suer*,	sweat,	sweat.
sweep, *balayer*,	swept,	swept.
swell, *enfler*,	swelled,	swollen, swoln
swim, *nager*,	swam,	swum, swam.
swing, *balancer*,	swang, swung,	swung.
take, *prendre*,	took,	taken.
teach, *enseigner*,	taught,	taught.
tear, *déchirer*,	tore,	torn.
tell, *dire*,	told,	told.
think, *penser*,	thought,	thought.
thrive, *prospérer*,	throve,	thriven.
throw, *jeter*,	threw,	thrown.
thrust, *pousser*,	thrust,	thrust.
tread, *marcher*,	trod,	trodden.
wax, *devenir*,	waxed,	waxen.
wear, *porter*,	wore,	worn.
weave, *tisser*,	wove,	woven.
weep, *pleurer*,	wept,	wept.
win, *gagner*,	won,	won.
wind, *tourner*,	wound,	wound.
wring, *tordre*,	wrung,	wrung.
write, *écrire*,	wrote,	written.
writhe, *se tordre*,	writhed,	writhen.

DES VERBES RÉFLÉCHIS.

Les verbes réfléchis de la langue française sont ceux dont le sujet reçoit l'action qu'il fait lui-même ; comme *je me blesse, tu te loues*, etc. Ces verbes se conjuguent en anglais comme les verbes actifs ; dans leurs temps composés ils empruntent l'auxiliaire *avoir*. Ils ne diffèrent des autres verbes, qu'en ce qu'ils sont suivis, à toutes leurs personnes, des pronoms *myself, thyself*, ou *yourself, himself*, ou *herself* ou *itself*, pour le singulier ; *ourselves, yourselves* et *themselves*, pour le pluriel.

A l'Infinitif, on met *one's self*.

Ex : *To dress one's self*, s'habiller.

I dress myself, je m'habille.
Thou dressest thyself, tu t'habilles.
He dresses himself, il s'habille.
We dress ourselves, nous nous habillons.
You dress yourselves, vous vous habillez.
They dress themselves, ils s'habillent.

I have dressed myself, je me suis habillé.
I shall dress myself, je m'habillerai.
He should have dressed himself, il se serait habillé, etc.

Les verbes réfléchis employés dans un sens passif se traduisent en anglais par le passif. Ex : Il se trouve des amis sincères, *sincere friends are to be found.*

Conjugaison d'un verbe avec néyation.

—

INDICATIF.

Présent.

I do not love, je n'aime pas.
Thou dost not love, tu n'aimes pas.
He does not love, il n'aime pas.
We do not love, nous n'aimons pas.
You do not love, vous n'aimez pas.
They do not love, ils n'aiment pas.

Imparfait.

I did not love, je n'aimais pas.
Thou didst not love, tu n'aimais pas.
He did not love, il n'aimait pas.
We did not love, nous n'aimions pas.
You did not love, vous n'aimiez pas.
They did not love, ils n'aimaient pas.

I shall not love, je n'aimerai pas.
I should not love, je n'aimerais pas.

That I may not love, que je n'aime pas.
That I might not love, que je n'aimasse pas.

IMPÉRATIF.

Do not love, n'aime pas.
Let him not love, qu'il n'aime pas.
Let us not love, n'aimons pas.
Do not love, n'aimez pas.
Let them not love, qu'ils n'aiment pas.

INFINITIF.

Présent.—*Not to love*, ne pas aimer.
Part. prés.—*Not loving*, n'aimant pas.
Part. passé.—*Not loved*, pas aimé.
Part. passé comp.—*Not having loved*, n'ayant pas aimé.

On voit que le verbe *do* ne s'emploie qu'au présent et à l'imparfait de l'Indicatif. A l'imparfait, le verbe ne varie pas, parce qu'avec *do* et *did* on met toujours le verbe à l'Infinitif.

Verbe conjugué interrogativement.

Do I love? aimé-je ?
Did I love? aimais-je ?
Have I loved? ai-je aimé ?
Had I loved? avais-je aimé ?
Shall I love? aimerai-je ?
Shall I have loved? aurai-je aimé ?
Should I love? aimerais-je ?
Should I have loved? aurais-je aimé ?

Si au lieu de aime-t-il, *does he love*, l'on avait : votre frère aime-t-il ? il faudrait remplacer le pronom *he* par *votre frère*, et dire : *does your brother love?*

Quand on interroge avec négation, on met *not* après le pronom.

Ex : *Do I not love?* n'aimé-je pas ?
Did I not love? n'aimais-je pas ?
Have I not loved? n'ai-je pas aimé ?
Shall I not love? n'aimerai-je pas ?

Des verbes impersonnels.

Ils se conjuguent avec *it* de la manière suivante :

It rains ou *it does rain*, il pleut.
It has rained, il a plu.
It will rain, il pleuvra.
Does it rain ? pleut-il ?
It does not rain, il ne pleut pas.
Does it not rain ? ne pleut-il pas ?

Ainsi de suite.

Du verbe impersonnel.

Il faut.

Ce verbe n'est pas impersonnel en anglais ; il peut se conjuguer de la manière suivante :

INDICATIF.

Présent.

I must, je dois.
Thou must, tu dois.
He must, il doit.
We must, nous devons.
You must, vous devez.
They must, ils doivent.

I was obliged, je devais *ou* j'étais obligé.
Thou wast obliged, tu devais *ou* tu étais obligé.

Futur.

I shall be obliged, je devrai *ou* je serai obligé, etc.

SUBJONCTIF.

Présent.

That I may be obliged, que je doive *ou* que je [sois obligé, etc.

Le verbe qui suit *must*, se met à l'Infinitif, sans la préposition *to ;* ainsi il faut dire : *I must go*, il faut que j'aille, *ou* je dois aller ; mais l'on dira : *I shall be obliged to go*, il faudra que j'aille *ou* je serai obligé d'aller.

Du verbe impersonnel.

There is—Il y a.

On dit *there is*, lorsqu'on ne parle que d'un seul objet ; s'il y en a plusieurs, on dit *there are.*

Exemple.

Sing. *There is a man*, il y a un homme.
Plur. *There are men*, il y a des hommes.
Sing. *There was a man*, il y avait un homme.
Plur. *There were men*, il y avait des hommes.
Sing. *There will be a man*, il y aura un homme.
Plur. *There will be men*, il y aura des hommes.

Si l'on interroge, on dira :

Sing. *Is there a man ?* y a-t-il un homme ?
Plur. *Are there men ?* y a-t-il des hommes ?
Sing. *Is there not a man ?* n'y a-t-il pas un homme ?

Plur. *Are there no men ?* n'y a-t-il pas des hommes.

CHAPITRE VI.

DES ADVERBES.

L'adverbe est un mot qui se joint au verbe ou à l'adjectif pour en modifier la signification, ou pour déterminer quelque circonstance. On distingue plusieurs sortes d'adverbes.

1°. Les adverbes de temps.
Now, maintenant, *Never*, jamais.
Always, toujours, *Often*, souvent.

2°. Les adverbes de lieu.
Where, où, *Here*, ici, *Far*, loin.

3°. Les adverbes de quantité.
Little, peu, *More*, plus, *Much*, beaucoup.

4°. Les adverbes de qualité.
Well, bien, *Badly*, mal, *Wisely*, sagement.

5°. Les adverbes d'affirmation.
Yes, oui, *Certainly*, certainement.

6°. Les adverbes de négation.
No, *not*, non, ne..... pas.

7°. Les adverbes de doute.
Perhaps, peut-être.

8°. Les adverbes de comparaison.
More, plus, *Less*, moins.

9°. Les adverbes d'interrogation.
How? comment? *Why?* pourquoi?

CHAPITRE VII.

DES PRÉPOSITIONS.

La préposition est un mot indéclinable qui sert à joindre les mots entre eux, et qui en marque les rapports.

Différentes sortes de prépositions.

Of, de,
To, à,
For, pour,
By, par,
With, avec,
In, dans,
Without, sans,
Over, dessus,
Below, dessous,
Against, contre,
Under, dessous.
Between, entre.
From, de.
Near, près de.
After, après.
Since, depuis.

CHAPITRE VIII.

DES CONJONCTIONS.

La conjonction est un mot indéclinable, qui sert particulièrement à joindre les phrases entre elles.

On peut diviser les conjonctions en deux sortes principales, en *copulatives* et en *disjonctives*.

1°. La conjonction copulative sert à continuer la phrase en exprimant une addition.

Ex : *And*, et. *If*, si.
For, car. *Then*, alors.
Therefore, c'est pourquoi. *Because*, parce que.

2°. La conjonction disjonctive, en continuant la phrase, sert à exprimer une opposition.

Ex : *Yet*, cependant. *Or*, ou.
But, mais. *Neither*, ni.
Though, quoique. *Unless*, à moins que.

CHAPITRE IX.

DES INTERJECTIONS.

L'interjection est un mot qui sert à exprimer un sentiment de l'âme, comme la joie, la douleur, la colère, etc.

Ex : *Right !* bien ! *How !* comment !
Alas ! hélas ! *Come !* allons !
Oh ! oh ! *Hold !* holà !

FIN DU PREMIER LIVRE.

LIVRE SECOND.

SYNTAXE.

CHAPITRE I.

DE L'ARTICLE.

1°. L'article défini *the* sert à particulariser l'objet dont on parle.

Ex : la vertu des princes, the *virtue of princes.* Mais si le nom est pris dans un sens général, l'article ne s'exprime point ; ainsi il faut dire : la vertu est aimable, *virtue is lovely.*

2°. Comme les noms propres sont déterminés par eux-mêmes, ils ne prennent point cette article ; ainsi dites : *Asia*, l'Asie, *France*, la France, *Christ*, le Christ, etc.

Cependant on excepte de cette règle :

I. Les noms de mers, de fleuves et de rivières : the *Baltic*, la Baltique ; the *Rhine*, le Rhin ; the *Oise*, l'Oise.

II. Quelques noms de pays ; the *Morea*, la Morée, the *Limousin*, le Limousin, etc.

III. Les noms propres au pluriel ; the *Alps*, les Alpes, the *Maldives*, les Maldives, etc., etc.

IV. Les noms qui désignent tout un peuple, toute une secte, etc. Ex : The *French and* the *English*, les Français et les Anglais ; the

Roman Catholics and the *Protestants*, les Catholiques Romains et les Protestants.

3°. Les articles *du*, *de la*, *des*, pris dans un sens partitif, s'expriment par *some*, ou par *any* si la phrase est négative ou interrogative.

Ex : Donnez-moi du pain, *give me* some *bread*. Donnez-moi de la viande, *give me* some *meat*. Je n'ai point de pain, *I have not* any *bread* ou *I have* no *bread*. Voulez-vous du vin ? *will you have* any *wine ?*

4°. L'article *a*, *an*, s'emploie avant les noms qui marquent le titre, l'état, la nation, etc., des personnes.

Ex : Il était maître, à présent il est laquais, *he was* a *master now he is* a *foot-man*. Il est tailleur, *he is* a *tailor*. Il est anglais, *he is* an *Englishman*.

5°. Il s'emploie encore dans les phrases exclamatives.

Ex : Quel bruit ! *what* a *noise !* Quelle belle vue ! *how beautiful* a *prospect !*

6°. On l'emploie aussi dans les phrases où l'on désigne le prix des objets.

Ex : Le bœuf coûte quatre sous la livre, *beef costs two pence* a *pound*.

CHAPITRE II

DES NOMS.

1°. Pour exprimer un rapport de possession, c'est-à-dire, lorsque le premier nom français est la propriété du deuxième, on ajoute ordinairement *'s* au nom précédé de la préposition *de;* alors ce nom se met le premier en anglais et le premier article se retranche ainsi que la préposition.

Ex : Le livre de l'écolier, *the pupil's book.* La maison de mon père, *my father's house.* On peut dire aussi : *the book of the pupil*, etc.

2°. Cette règle n'a pas lieu pour les adjectifs employés substantivement.

Ex : La vertu fait les délices des sages, *virtue is the delight of the wise.*

3°. Si le nom qui doit être au génitif est terminé par un *s*, on y ajoute simplement une apostrophe.

Ex : La chambre de Brutus, *Brutus' room.*

4°. Lorsqu'il y a de suite plusieurs génitifs gouvernés l'un par l'autre, on commence par le dernier.

Ex : La maison de l'ami de votre frère, *your brother's friend's house.*

5°. Lorsque le nom au génitif exprime la qualité, l'usage d'une chose, ou la place qu'elle occupe, on ne met point d'*s*.

Ex : Une robe de soie, *a silk gown*, un pot au lait, *a milk pot*, une table de cuisine, *a kitchen table ;* alors *silk*, *milk*, *kitchen*, sont considérés comme adjectifs.

6°. On doit traduire ainsi : c'est à mon frère, *it is my brother's.*

CHAPITRE III

DES NOMS DE NOMBRE.

1°. L'on doit dire : *five hundred men*, cinq cents hommes ; *fifteen hundred horses*, quinze cents chevaux : *hundreds, thousands*, ne s'emploient que pour exprimer des centaines, des milliers.

2°. Le nombre qui suit *hundred* doit être précédé de *and* (et) ; il en est de même de celui qui suit *thousand* ou *million*, lorsque ce nombre est au-dessous de cent.

Ex : Cent cinquante, *a hundred* and *fifty ;* mille cinquante, *a thousand* and *fifty*.

3°. Pour marquer l'ordre de succession, on emploie les nombres ordinaux. **Ex** : George Trois, *George* the Third ; Guillaume Quatre, *William* the Fourth.

CHAPITRE IV

DES ADJECTIFS.

1°. Les adjectifs de dimension, tels que *wide*, large, *high*, haut, *deep*, profond, etc., se mettent après le nom de mesure, et le *de* ne s'exprime pas.

Ex : Une échelle haute de vingt pieds, *a ladder twenty feet* high.

Un fossé profond de vingt pieds et large de dix, *a ditch twenty feet* deep *and ten* broad.

2°. Si la chose mesurée est suivie du verbe *avoir*, on change ce verbe par *to be*, être. Ex : l'échelle *a* vingt pieds de hauteur sur deux de largeur, *the ladder* is *twenty feet* high *and two* broad.

Le fossé *a* dix pieds de largeur sur trois de profondeur, *the ditch is ten feet* broad *and three* deep.

Voici comment se traduisent les différentes façons de parler suivantes :

Il est plus grand *de* toute la tête, *he is taller* by *the whole head.*

Ce livre est *plus* d'à moitié fait, *this book is more* than *half done ; de* est pris dans le sens de *que.*

Il est si bon *que* tout le monde l'aime, *he is so good* that *every body loves him.*

Plus je vous vois, *plus* je vous aime, the more I *see you*, the more *I love you.*

Plus il est riche, *plus* il est avare, the richer *he is*, the more covetous *he is ;* le verbe qui suit *plus* étant suivi d'un adjectif, cet adjectif se met au comparatif.

CHAPITRE V.

DES PRONOMS.

1°. Les pronoms sujets se mettent toujours au nominatif et non à l'objectif. Ainsi il faut dire : *it is*, I, c'est *moi ; it is* he, c'est lui, *he is happier than* they, il est plus heureux qu'eux ; et non pas ; *it is* me, *it is* him, *he is happier than* them.

2°. Le pronom régime d'un verbe se met après le verbe. Ex : je *vous* vois, *I see* you, je vous *le* donne, *I give* it *to you.*

3°. On doit supprimer le pronom, lorsqu'il forme un pléonasme. Ex : *Moi*, je ne le ferai jamais, I *will never do it :* on appuie plus longtemps sur *I.*

4° Lorsque le pronom *le* tient la place d'un adjectif, il s'exprime par *so.* Ex : Si vous êtes heureux je ne *le* suis pas, *if you are happy, I am not so.*

Manière de traduire certaines façons de parler.

1°. Vous me coupez le doigt, *you cut* my *finger.*

2°. *Mon* père, *ma* mère *mon* frère, *ma* sœur, etc., my *father*, *mother*, *brother*, *sister*, etc.; les pronoms possessifs ne se répètent pas en anglais.

3°. Ce livre est *à vous*, *à moi*, etc., *this book is* yours, mine, etc., *à vous*, *à moi*, etc., se rendent par *le nôtre*, *le mien*, etc.

4°. *Celui qui* le dit est un menteur, he who *says so is a liar*.

5°. Mon cheval est meilleur que *celui* de votre père, *my horse is better than your* father's; (sous entendu *horse*.)

6°. Je *vous* aime, je *vous* honore, et *vous* estime, *I love, honour and esteem* you.

7°. *Quelque* prudent que vous soyez, however *prudent you may be*.

8°. *Quelques* grandes richesses que vous ayez; whatever *great riches you may have*.

Du pronom ON.

1°. *On* ayant rapport aux personnes dans un sens général, peut se rendre en anglais par *one*, ou par *we*, ou par *people*, ou par *they*. Ex: *On* aime à croire ce qu'on désire, one *likes to believe what* one *desires*, ou We *like to believe what* we *desire*. *On* travaille nuit et jour à la tour, people *ou* they *work night and day at the tower*.

2°. Souvent l'on peut et l'on doit même tourner la phrase par le passif: alors le pronom *on* se traduit quelquefois par *it*.

Ex : *On* aime le père et l'*on* craint le fils, *the father* is beloved *and the son* is feared.

On dit qu'il y a eu une bataille, it is said *there has been a battle*.

On le flatte, mais *on* ne l'aime pas, *he* is flattered, *but he* is *not* beloved.

Du pronom EN.

1°. Lorsque ce pronom se rapporte aux personnes, il s'exprime par les pronoms personnels, lorsqu'il se rapporte aux animaux et aux choses inanimées, il s'exprime par *it :* dans ces deux cas le pronom est précédé de la préposition que gouverne le verbe anglais.

Ex : Je connais cet élève, vous en serez content, *I know that pupil, you will be satisfied* with him.

J'en suis charmé, *I am very glad* of it.

C'est un bon cheval, il *en* parle souvent, *it is a good horse, he often talks* of it.

2°. Quelquefois il s'exprime par *some* ou *any*, ou par un pronom possessif.

Ex ; Ce fruit est bon, donne-m'en, *this is good fruit, give me* some.

En avez-vous ? *have you* any ?

Le vin est dangereux, j'*en* connais les effets, *wine is dangerous, I know* its *effects.*

3°. D'autres fois il ne s'exprime pas.

Ex : Combien *en* avez-vous ? J'en ai dix. *How many have you ? I have ten.*

Du pronom Y.

1°. Le pronom *y*, relatif aux personnes, aux animaux, ou aux choses, suit la même règle que le pronom *en*.

Ex : On *n'y* pense plus (à cet homme), *there is no more thought of him*, et mieux : *he is no more thought of*.

Je n'*y* ajoute pas foi, *I give no credit* to it.

2°. Lorsqu'il a rapport au lieu, il s'exprime par *there*, ou *thither*, ou *here*.

Ex : Vous *y* étiez, *you were* there.

Voulez-vous *y* aller ? *Will you go* thither ?

Il *y* est (ici), *he is* here, (là) *he is* there.

Du pronom OU.

1°. Ce pronom s'exprime par *which*, précédé de la préposition que gouverne le verbe anglais ; quelquefois on peut retrancher le pronom et mettre la préposition à la fin de la phrase.

Ex : L'état *où* je le trouvai me fait pitié, *the state* in which I *found him excites my pity*.

Le siècle *où* nous vivons, *the age we live* in.

2°. *Où*, adverbe de lieu, s'exprime par *where*, ou *wither*, ou *whence*.

Ex : *Où* est-il ? where *is he ? Où* allez-vous ? whither *are you going !*

D'*où* venez-vous ? whence *do you come ?*

CHAPITRE VI.

DES VERBES.

Pouvoir.

1°. Ce verbe est défectueux en anglais ; il se traduit par *can*, au présent de l'Indicatif, par *could*, au passé, et par *to be able*, à l'Infinitif et aux autres temps.

2°. Il peut aussi se traduire par *may*, au présent, et *might*, au passé, lorsqu'il exprime le droit ou la permission que l'on a de faire une chose.

Ex : *You may, if you can*, vous le pouvez (vous en avez la permission), si vous êtes à même de le faire.

To be—Etre.

Le verbe *to be* peut représenter 1°. Le verbe *avoir*, dans les circonstances suivantes et semblables :

To be	*hungry,*	*Avoir*	faim.
	thirsty,		soif.
	hot,		chaud.
	cold,		froid.
	ashamed,		honte.

2°. Le verbe *faire*, lorsqu'il s'agit du temps.

Ex : It is *hot*, il fait chaud.
It will be *bad*, il fera mauvais.

3°. Le verbe *se porter.*

Ex : *I was well,* je me portais bien.
I am ill, je me porte mal.

4°. Le verbe *devoir,* dans certains cas.

Ex : I *am to go,* je dois aller.
I *was to give,* je devais donner.

Faire.

To do, faire, *doing, done,* I *do,* I *did.*

Ce verbe se conjugue dans tous ses temps, en suivant les règles de conjugaison des autres verbes irréguliers. Nous avons vu qu'il s'emploie pour nier et pour interroger au présent et au passé ; il s'emploie encore dans les cas suivants :

1°. Pour affirmer, appuyer davantage.

Ex : I *do love him.*

2°. Pour exhorter.

Ex : *Go and see him,* do.

3°. Pour exprimer l'état de la santé.

Ex : *How do you do.*

4°. Pour éviter certaines répétitions.

Ex : *You saw him,* did you not ? vous l'avez vu, n'est-ce pas ? *I did,* oui, je l'ai vu.

Vouloir.

I will, ou *I am willing,* je veux : *I would, I was willing,* je voulais : *I will be willing,* je voudrai ; etc. Ce verbe s'emploie rarement

au participe passé. Au lieu de dire : j'aurais voulu faire cela, il faut dire : je voudrais avoir fait cela, *I should like to have done that.* Lorsqu'il est suivi de *que*, on tourne la phrase de la manière suivante : Je veux que vous le fassiez, *I will have you do it ;* comme s'il y avait : *je veux avoir vous faire cela.*

Différentes manières d'employer le verbe.

To please—Plaire.

On dit :

I please, I do please, I am pleasing, je plais ; etc., (plaire, personnel).

I am pleased to do so, il me plaît d'agir ainsi.

If you please, if God please, s'il vous plaît, s'il plaît à Dieu.

The king was pleased to order, il plut au roi d'ordonner.

Se plaire à, s'exprime par *to take delight in.*

Ex : Il se plaît à se battre, *he takes delight in fighting.*

Différentes manières de rendre IL Y A.

Nous avons déjà vu que *il y a* se rend par *there is*, lorsqu'il est suivi d'un nom singulier ; *there are*, lorsqu'il est suivi d'un nom pluriel : *there is a man, there are men.*

Comme il y a différentes significations, il y a aussi différentes manières de le traduire, comme suit :

Il *y a* trois jours que je l'ai vu, it is *three days since I saw him*.

Il *y a* une heure que vous l'avez, *you have had it this hour*.

Il *y a* trois heures que nous marchons, *we have been walking these three hours*.

Je le vis il *y a* une heure, un mois, etc., *I saw him an hour ago, a month ago*, etc.

Manière de rendre en anglais quelques idiotismes français.

Il faut.

Il me faut de l'argent, *I want money*.

Il vous faut un habit neuf, *you must have a new coat*.

Vous faudra-t-il du papier ? *will you want any paper ?*

Penser.

Il a pensé mourir de frayeur, *he had like to have died with fear*.

Qu'y faire.

Je ne saurais qu'y faire, *I cannot help it*.

Il me tarde de.

Il me tarde de le voir, *I long to see him*.

Ne tenir qu'à.

Il ne tient qu'à vous de, etc., *it is in your power to*, etc.

Ne pas laisser de.

Je ne laisse pas d'écrire, *I write for all that*.

Souhaiter pouvoir.

Je souhaiterais pouvoir le faire, *I wish I could do it*.

Tant s'en faut.

Tant s'en faut que je vous fasse aucun mal. *I am far from doing you any mischief*.

Ne faire que de.—Venir de.

Je ne fais que de me lever, *I am but just up*.
Je viens de le voir, *I have just seen him*.

Avoir beau.

J'ai beau lui parler, *it is in vain for me to speak to him*.

Avoir mal à, etc.

J'ai mal	à la tête ;	*I have*	*the headache*.
	aux dents ;		*the toothache*.
	au ventre ;		*the bellyache*.
	aux yeux ;		*sore eyes*.
	aux oreilles ;		*sore ears*.

On peut dire aussi : *my head aches* (to ache) ; *my eyes are sore ;* mais la première manière est plus élégante.

CHAPITRE VII.

DES ADVERBES.

L'adverbe se met ordinairement après le verbe dans les temps simples, et entre l'auxi-

liaire et le participe dans les temps composés. Cependant la plupart des adverbes de qualité, terminés ordinairement en *ly*, se placent après le régime direct du verbe. Ex : J'aime tendrement son frère, *I love his brother* dearly.

Mais les adverbes *always*, toujours ; *never*, jamais ; *often*, souvent; *seldom*, rarement : *still*, encore ; *soon*, bientôt ; se mettent immédiatement après le sujet. Ex : I always *say*, *I* never *say*, etc.

CHAPITRE VIII.

DES PRÉPOSITIONS.

Il y a plusieurs prépositions qui, ajoutées à certains verbes, leur donnent une tout autre signification. Exemple.

To go down,	descendre.	*Mot à Mot.*	aller en bas.
" *go up*,	monter.		" en haut.
" *go out*,	sortir.		" dehors.
" *go in*,	entrer.		" dedans.
" *go again*,	retourner.		" de nouveau.
" *go off*,	s'en aller.		" au loin.
" *go back*,	reculer.		" en arrière.
" *go away*,	partir.		" à une distance.
" *go near*,	s'approcher.		" proche, etc.

Lorsqu'un verbe à l'Infinitif est précédé de la préposition *de*, on le traduit par le présent de l'Infinitif précédé de, *of*, *from*, *with*, etc.

Ex: Il est temps de partir, *it is time* to set *out*.

J'ai l'honneur d'être, etc. *I have the honour* of being, etc. Ceci se dit rarement.

On dit mieux : *I have the honour to be*, etc.

Vous m'empêchez de le faire, *you hinder me* from doing *it*.

Je suis fatigué d'écrire, *I am tired* with *writing*.

Avant que de s'exprime comme suit :

Il m'écrira *avant que de* sortir, *he will write to me*, before *he goes out ;* comme s'il y avait avant qu'il sorte.

Pour, suivi d'un infinitif, s'exprime des manières suivantes :

Je le fais pour vous plaire, { *I do it* to *please you.* / *I do it* in order to *please you.* / *I do it* that I may *please you.* }

CHAPITRE IX.

DES CONJONCTIONS.

De toutes les conjonctions, celle qui a le plus grand nombre de significations différentes, et qui demande le plus d'attention, est la conjonction *que*.

Que entre deux verbes s'exprime par *that*, ou se retranche.

Ex : Je crois *qu'*il est honnête homme, *I believe* that *he is an honest man,* ou *I believe he is an honest man.*

Quant aux autres manières de traduire cette conjonction, on peut se guider sur les exemples suivants :

Je crains qu'il ne vienne pas, *I fear he will not come.*

Je ne doute pas qu'il ne vienne, *I do not doubt* but *he will come.*

Il est nécessaire que vous y alliez, *it is necessary* for you *to go thither,* ou, *it is necessary you should go thither.*

Je n'ai que vingt chelins, *I have* but *twenty shillings,* ou *I have* only, etc.

Il ne parle que de richesses, *he talks* of nothing but *riches.*

Je ne parlerai pas qu'il ne sorte, *I will not speak* unless *he goes out.*

Que vous êtes heureux ! How *happy you are !*

Que de dangers il a courus ! How many *dangers he has run !*

Qu'il vienne ou non, whether *he come or not.*

Que ne veniez-vous ? why *did you not come ?*

Tout malade qu'il est, *sick* as *he is.*

C'est une funeste passion que le jeu, *gaming is a horrid passion.*

C'est que je ne savais pas, *it is* because *I knew not, &c.*

Il n'est pas tel que vous dites, *he is not such* as *you say.*

Il arriva, que je sortais, *he arrived*, as *I was going out; que* ayant la signification de comme.

Both.

Il est jeune et riche, *he is* both *young and rich.*
Tant par mer que par terre, both *by sea and land.*

Either... or.

Soit par clémence, soit par orgueil, either *from clemency* or *pride.*

Whether... or.

Soit qu'il l'ait fait, soit qu'il l'ait fait faire par un autre, whether *he did it* or *got it done by another*

FIN.

I was
on de

nd rich.
ea and

either

t faire
got it